



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/18

Reçu en Préfecture le : 10/07/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 9 juillet 2018
D-2018/257

Aujourd'hui 9 juillet 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 17h30

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Mme Laetitia JARTY ROY

Actualisation des tarifs de la restauration seniors. Décision. Autorisation.

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux et son CCAS accompagnent le parcours de vie des seniors bordelais en proposant une offre diversifiée de services et en promouvant une dynamique municipale et partenariale appelée « Bordeaux Générations Seniors » afin de conforter leur place dans la ville et favoriser le bien-vivre ensemble.

L'offre de restauration municipale s'inscrit dans cette politique en faveur des seniors. Elle concerne quotidiennement 1 000 personnes en moyenne chaque jour et se déploie dans deux directions :

- Le portage de repas destiné aux personnes en perte d'autonomie, qui constitue un élément fort du dispositif d'accompagnement au maintien à domicile au vu notamment des missions de veille sociale réalisée par les livreurs auprès de bénéficiaires âgés en moyenne de 86 ans,
- Les restaurants des 14 résidences autonomie et des 11 clubs seniors qui ont pour objectif de favoriser la vie sociale.

Afin de permettre au plus grand nombre de seniors d'accéder à cette offre de restauration, la Ville de Bordeaux a mis en place une tarification modulée en fonction des ressources des usagers. La dernière mise à jour de cette tarification sociale a été approuvée par le conseil municipal du 25 janvier 2010 avec une prise d'effet au 1^{er} février 2010.

Il convient de procéder à l'actualisation des tarifs en appliquant une augmentation de 2,5% pouvant fluctuer du fait des arrondis. La moyenne totale d'augmentation s'élève donc 2,67%, comme il suit :

Résidences autonomie & Clubs Seniors				
Tranche	Quotient familial		Tarif actuel	Nouveau Tarif
	De	A		
1	≤	625,00€	2,30€	2,35€
2	625,01€	870,00€	3,11€	3,20€
3	870,01€	1 195,00€	3,83€	3,95€
4	1 195,01€	1 425,00€	4,69€	4,80€
5	≥	1 425,01€	5,15€	5,30€
(*) Invité			6,43€	6,60€

() Le tarif invité est applicable aux seniors domiciliés hors Bordeaux et à toute autre personne non retraitée invitée par un senior usager des restaurants de la ville.*

PORTAGE DE REPAS – TARIF SEUL						
Tranche	Quotient familial		Tarif actuel Repas + Livraison	Nouveau Tarif		
	De	A		Repas	Livraison	TOTAL
1	≤	625,00€	4,25€	2,35€	2,00€	4,35€
2	625,01€	870,00€	5,06€	3,20€	2,00€	5,20€
3	870,01€	1 195,00€	5,78€	3,95€	2,00€	5,95€
4	1 195,01€	1 425,00€	6,64€	4,80€	2,00€	6,80€
5	≥	1 425,01€	7,10€	5,30€	2,00€	7,30€

PORTAGE DE REPAS – TARIF COUPLE						
Tranche	Quotient familial		Tarif actuel	Nouveau Tarif		
	De	A	Repas + Livraison	Repas	Livraison	TOTAL
1	≤	1 250,00€	2,00€	4,70€	2,00€	6,70€
2	1 250,01€	1 740,00€	2,00€	6,40€	2,00€	8,40€
3	1 740,01€	2 390,00€	2,00€	7,90€	2,00€	9,90€
4	2 390,01€	2 850,00€	2,00€	9,60€	2,00€	11,60€
5	≥	2 850,01€	2,00€	10,60€	2,00€	12,60€

Les recettes sont prévues au budget, Chapitre 70, Fonction 61, Compte 70688.

En conséquence, je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser :

- Monsieur le Maire à mettre en œuvre la nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2018,
- La trésorerie à procéder à l'encaissement des sommes dues selon la nouvelle tarification présentée ci-dessus.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas BRUGERE